

BACCALURÉAT PROFESSIONNEL

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS (FORMATION POUR ADULTES)

Niveau 4

Taux d'obtention N-1 : 100%



Ce cursus offre un haut niveau de qualification dans le secteur des jardins et du paysage. Il favorise une évolution de carrière vers des postes à responsabilité.

Ce diplôme national délivré par le Ministère de l'Agriculture, atteste d'une qualification professionnelle. Il est enregistré dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et classé au niveau 4 de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation permettant d'obtenir un Bac Professionnel, de niveau 4.

OBJECTIFS

Se former aux métiers de création et d'entretien d'aménagements paysagers.

ADMISSION

Public visé

Cette formation s'adresse aux personnes souhaitant travailler dans le secteur du paysage, aux personnes souhaitant disposer du diplôme requis pour se présenter au concours de jardinier de la Ville de Paris ou d'une autre collectivité territoriale, poursuivre une formation dans le secteur.

Pré-requis

Être titulaire au minimum d'un bac général, professionnel ou technique, dans une autre spécialité.

Sélection des candidats

Admission sur dossier et entretien avec un jury

ORGANISATION DE LA FORMATION

Effectif : 24 places

Calendrier :

- Date d'inscription : du 1er au 31 mai
- Oraux de sélection : mi-juin
- Durée de la scolarité : sur 1 an – de septembre à juin - 512 heures *
- Stages : 3 semaines de stage obligatoire

Lieux et horaires :

cours annuel de septembre à juin (32 semaines - 16h à 18h/semaine + 3 semaines de stage), 512 heures :
cours du soir en semaine (lundi, jeudi, vendredi) de 18h30 à 20h30 ou 21h30 et du samedi de 8h à 17h

- École Du Breuil - route de la Ferme – Paris 12e arr. (entrée par la route de la Pyramide)

RER A : Joinville-le-Pont / Bus 77 et Bus 201 arrêt école Du Breuil

- 5e arr. École élémentaire - 21, rue Buffon - Paris. Métro : Gare d'Austerlitz

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de cours en salle et de travaux pratiques dans le jardin de l'École Du Breuil





PROGRAMME ET CONTENU DE LA FORMATION

- Paysage, jardins et espaces verts
- Connaissance des végétaux
- Botanique et écologie
- Fertilité des sols
- Protection des végétaux
- Aménagement et composition paysagère
- Conduite d'entretien et de création
- Organisation de chantier
- Économie générale et d'entreprise
- Machinisme
- Santé et sécurité au travail

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen final fin mai - début juin

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

Le titulaire d'un bac professionnel participera à la création et à l'entretien de parcs, jardins ou espaces verts en tant que jardinier très qualifié ou en tant que cadre de terrain, soit :

- dans les entreprises de jardins,
- dans les collectivités territoriales.

LES PLUS DE L'ÉCOLE DU BREUIL

Un domaine de 10 hectares labellisé «Jardin remarquable» avec des espaces pédagogiques.

INSCRIPTION

Les inscriptions aux formations se font exclusivement, du 1er au 31 mai, sur le site internet des Cours d'Adultes de Paris : <https://cma.paris.fr/>